Chers parents,

Nous tenons à vous informer des conditions de la reprise de l’école. En effet, selon les directives que nous avons eues [et sous réserve de confirmation par la mairie] les écoles doivent organiser l’accueil des élèves à compter du 12 mai.

La réouverture des écoles, si elle a lieu comme prévu, doit obéir strictement aux règles sanitaires fixées par le protocole publié le 4 mai sur le site du Ministère de l’Éducation Nationale. Si les conditions de ce protocole ne sont pas réunies, l’accueil des enfants ne peut être assuré. C’est pourquoi, selon le temps de mise en place de toutes les conditions sanitaires, cette rentrée pourrait être retardée par rapport à la date prévue du 12 mai. Pour cette raison également, l’école du 12 mai ne sera pas l’ école que connaissent et attendent avec impatience vos enfants.

Les impératifs sanitaires ont une incidence sur la capacité d’accueil de l’école (groupes d’effectif réduit, déplacements dans le respect de la distanciation, etc …). De ce fait, les élèves non prioritaires (priorité fixée nationalement pour certaines professions) ne pourront être accueillis qu’à temps partiel. Les possibilités d’accueil seront ajustées et communiquées chaque semaine aux familles.

Les groupes d’élèves accueillis ne doivent ni se croiser, ni se mélanger, que ce soit en classe, en récréation ou à la cantine. Leur effectif est limité afin de permettre d’installer les élèves en classe dans une surface de 4 m2 minimum afin de prévoir les déplacements. Le protocole impose que les élèves procèdent au lavage des mains, sous la surveillance des adultes, au moins 6 à 10 fois par jour, dans le respect des règles de distanciation. Les déplacements des élèves au sein de l’école sont aussi effectués selon ces mêmes règles. Les personnels de l’école porteront un masque, ce n’est pas le cas des élèves.

Le fonctionnement de l’école sera donc différent de ce que vous connaissiez :

-        Les horaires d’accueil et de sortie seront échelonnés et devront être scrupuleusement respectés.

-        Le planning de chaque élève, sauf pour les élèves prioritaires, pourra varier d’une semaine sur l’autre.

-        Les enfants ne seront pas forcément avec les élèves de leur classe habituelle, ni avec leur enseignant habituel.

-        En maternelle, il n’y aura pas d’accès aux coins jeux, ni au matériel collectif habituel.

-        Les enfants devront être autonomes pour le passage aux toilettes, l’habillage, les nœuds des lacets puisque les adultes devront être à au moins d’un mètre. Merci de veiller à les habiller de sorte qu’ils soient autonomes : jogging, chaussures sans lacets ...

-        Les récréations se passeront sans mélange des groupes et dans le respect de la distanciation.

-        Aucun jeu collectif (ballon, corde, billes, etc.), aucun échange de jouet ne sera possible.

-        En classe, les élèves auront à disposition pas du matériel individuel : pas de prêt de stylos, de feutres. Les enseignants ne pourront pas toucher les cahiers.

-        Il n’y aura aucune possibilité pour les parents de pénétrer dans l’école.

Il ne sera pas question de suivi des programmes ni d’évaluations. Le rattrapage des semaines de classe manquées n’est pas non plus envisagé. Les activités proposées à l’école consisteront principalement à faire faire aux élèves présents ce qui est proposé aux autres à distance.

Au niveau des précautions sanitaires, il vous sera demandé de prendre la température de votre enfant tous les matins et de ne le mettre à l’école que si elle est inférieure à 37.8°C. Votre enfant devra aussi avoir des mouchoirs en papier, une bouteille pour boire (interdiction de boire au robinet).

Une procédure en cas de suspicion de COVID-19 sera mise en place par les autorités de santé locales.

Avec toutes ces informations, vous comprendrez que la balance bénéfices/risques mérite d’être questionnée avant de décider de mettre votre enfant à l’école.

Bien cordialement,